

Sujet : [INTERNET] Remarque PPRIF Théoule - CACPL- SICASIL

De : > chrystelle.madelaine (par Internet) <chrystelle.madelaine@cannespaysdelerins.fr>

Date : 06/09/2021 à 12:00

Pour : "sophie.duhautois@alpes-maritimes.gouv.fr" <sophie.duhautois@alpes-maritimes.gouv.fr>, "CHAFFARDON Guillaume - DDTM 06/SDRS/PRNT" <guillaume.chaffardon@alpes-maritimes.gouv.fr>

Copie à : TATIBOUET Marie <marie.tatibouet@cannespaysdelerins.fr>, ESTIMBRE Laurence <Laurence.ESTIMBRE@cannespaysdelerins.fr>, VENTO-THEVENET Vanessa <vanessa.vento@cannespaysdelerins.fr>, FORTIN Valeriane <valeriane.fortin@cannespaysdelerins.fr>

Madame, Monsieur,

A la suite à la lecture du PPRIF révisé, le Pôle Cycles de l'Eau de l'Agglomération Cannes Lérins et le SICASIL constatent les points suivants :

1. Concernant les Points d'eau à créer (page 28 du règlement)

Pour chacun des points, la description dans le règlement ne correspond pas toujours à l'emplacement sur la carte des travaux rendus obligatoires :

- D'après la carte Travaux rendus obligatoires, le C1 se situe au niveau du 15 avenue de Provence tandis que le règlement indique que c'est le C2.
- Concernant le PEI C3, sa position sur la carte correspondrait à la description de l'emplacement du C4. C'est-à-dire « Au croisement Rue mimosées/ Allée des eucalyptus ». Il existe déjà un PI, le TH 400 à cet emplacement posé cette année.
- Pour le PEI C5, sa localisation sur la carte correspond au C4.
- Pour le PEI C6, sa localisation sur la carte correspond au C5. De plus, une Borne d'Incendie a été posée à cet emplacement : la BI 153.
- Les points d'eau existants notées dans le règlement pour décrire la position des points d'eau à créer ne sont pas indiqués sur la carte des travaux rendus obligatoires.

2. Concernant les Points d'eau à normaliser (page 29 du règlement)

A ce jour :

- TH020 – non accessible à notre prestataire
- TH028 – des Travaux par le SICASIL sont en cours
- TH035 – non conforme – étude en cours
- TH079 - non accessible à notre prestataire
- TH080 - non accessible à notre prestataire
- TH116 – Non conforme

Suite à ces remarques techniques et rédactionnelles, notre avis favorable au PPRIF, vous sera envoyé par courrier ou passera en tacite selon l'avancement de nos procédures.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement,



Chrystelle MADELAINE

Responsable de l'unité Instruction

Service Etudes et Patrimoines

Pôle Cycles de l'eau

(Eau, Assainissement, Pluvial, GEMAPI)

28 Boulevard du Midi - Louise Moreau 06150 Cannes

